

Un apprenant me signale une situation

Violences - violences sexistes et sexuelles - harcèlement - discrimination

Mon rôle : écouter, protéger, transmettre, suivre.

Je n'ai pas à qualifier juridiquement les faits, enquêter ou confronter les personnes.

E

Écouter

J'accueille la parole dans un endroit adapté. Je laisse la personne expliquer avec ses mots.

Je peux dire :

« Je prends ce que vous me dites au sérieux. »

Je demande uniquement les informations nécessaires pour comprendre ce qui se passe maintenant.

Je n'interroge pas. Je ne cherche pas à qualifier juridiquement les faits.

P

Protéger

Je vérifie le besoin de protection immédiate.

Y a-t-il un danger ou un risque immédiat ?

La personne a-t-elle besoin d'une mesure particulière maintenant ?

Si une action urgente est nécessaire, j'agis dans mon champ de responsabilité et j'alerte la personne compétente.

Une vigilance particulière est nécessaire lorsqu'un mineur ou une personne vulnérable est concerné.

Je n'organise pas de confrontation.

T

Transmettre

J'explique ce que je vais faire.

« Je vais transmettre ces éléments à la personne chargée de prendre le relais. »

Contact interne : nom, fonction et coordonnées : _____

Autre contact si cette personne est concernée : _____

Je transmets uniquement les informations nécessaires.

Je ne promets pas que tout restera entre nous.



S

Suivre

Je vérifie que le signalement a bien été transmis et pris en charge.

Je reste attentif aux conditions de poursuite de la formation.

Si la situation se répète ou si une nouvelle difficulté apparaît, je la signale.

Suivre ne signifie pas mener l'enquête ou accéder au dossier confidentiel.

**En cas
d'urgence**

Danger immédiat : **17**

Urgence médicale : **15**

Personnes sourdes ou malentendantes : **114**

Consignes internes : _____